

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20241213-D_13_12_24_020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2024

Publication : 17/12/2024

Délibération n°13-12-2024-020

7.8 Fonds de concours

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Vendredi 13 décembre 2024*

Date de convocation	6 décembre 2024
Date d'affichage	6 décembre 2024

Membres en exercice	55
Membres présents	37
Votants	48 (dont 11 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 13 décembre 2024 à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes à Beillé, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 37 - M. Serge AUGER, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, Mme Cécile KNITTEL, Mme Michèle LEGESNE, M. Roland MARCOTTE, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Christiane VAN RYSSEL.

Pouvoirs : 11 – M. Éric BARBIER ayant donné pouvoir à M. Dominique COUALLIER, M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, M. Thierry GUÉRIN ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre TORCHÉ, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, Mme Marie-Line LEDRU ayant donné pouvoir à M. Régis BOURNEUF, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à Mme Françoise PELLODI, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à Mme Nadège PIOGER, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à M. Emmanuel BOIS.

Etaient excusés : 7 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Éric DESCOMBES, M. Jean-Yves HERMELINE, M. José PLANS, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Secrétaire de séance : M. Arnault de CALONNE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

FONDS DE CONCOURS : REPORT DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTION DES FONDS DE CONCOURS VOIRIE 2024

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget 2024 de la Communauté de communes voté le 15 avril 2024,

Vu la délibération n°15-04-2024-018 en date du 15 avril 2024 relative à la création de l'AP-CP Fonds de concours 2024,

Vu la délibération n°01-07-2024-016 en date du 1^{er} juillet 2024 relative à l'attribution des fonds de concours 2024,

Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,

Après en avoir délibéré,

DECIDE l'actualisation n°1 des fonds de concours 2024 qui s'établit comme suit :

Voirie :

COMMUNE	INTITULE DE L'OPERATION	MONTANT HT SUBVENTIONNABLE	FONDS DE CONCOURS 2024
AVEZE	Voirie communale : Route du Theil des Essarts aux Grands Vaux et Route des Grands Vaux	43 175,00	8 149 €
BOESSE LE SEC	Travaux de Voirie (Goudronnage et bi-couche sur VC 104 et chemin rural dit Les Boudinières)	28 143,00	5 311 €
CHERRE-AU	Travaux de voirie : Reprofilage, décroustage, bordures, enrobé (Rue des Noyers et Chemin rural n°19 Le Grand Beauvais à Cherreau)	30 752,65	9 226 €
CORMES	Réfection de la Voirie Communale n°221	17 672,67	3 335 €
COURGENARD	Programme Voirie 2024	28 080,00	7 020 €
DEHAULT	Reprofilage Chemin des Mesures avec ébernage et reprofilage des fossés	28 376,56	5 355 €
DUNEAU	Travaux de voirie : Reprofilage route du Luart et route du Hameau	25 000,00	4 718 €
GREEZ SUR ROC	Programme voirie 2024 (VC 2 route d'Iverny (2ème) + VC 401 rue du Chemin Vert + VC 122 (1ère) route du Tertre + reprofilage et revêtement bi-couche hors agglomération)	11 284,00	2 821 €
LA BOSSE	Route communale et carrefour D7/D85	3 668,00	651 €
LA CHAPELLE DU BOIS	Voirie communale	36 183,75	6 829 €
LE LUART	Programme voirie 2024	9 695,00	1 830 €
MELLERAY	Réfection Route du Plessis Dorin et chemin César	14 626,00	3 656 €
MONTMIRAIL	Réfection de la Chaussée Porte de l'Orthiau (entre rue du Docteur Castaing et l'EHPAD)	4 248,00	1 062 €
ST AUBIN DES COUDRAIS	Travaux de voirie : Purges sur partie VC n° 103, VC n°9, VC n°5	13 221,00	2 495 €
ST MAIXENT	Programme voirie 2024	57 138,00	12 500 €
SCEAUX SUR HUISNE	Programme voirie 2024 - Réfection	7 973,28	1 505 €
SOUVIGNE SUR MEME	Travaux de voirie	22 624,99	4 270 €
THELIGNY	Travaux Voirie Communale VC 403	42 813,50	8 080 €
VOUVRAY SUR HUISNE	Travaux de voirie 2024	9 938,53	1 876 €
Total		403 861,28	90 689 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

DECIDE d'ajuster le montant de l'enveloppe budgétaire affectée aux fonds de concours 2024 à hauteur de 443 851 € ainsi que l'autorisation de programme correspondante.

VALIDE les nouvelles modalités de versement à compter des fonds de concours attribués en 2024 comme suit .

Le versement du fonds de concours se fait en une seule fois sur présentation par la commune :

- *De l'état des dépenses visées par le Service de gestion comptable,*
- *Du plan de financement définitif,*
- *Des différentes délibérations (attribution, report, ...) relatives au fond de concours concerné.*

Le montant du fonds de concours est déterminé en fonction des dépenses réellement effectuées et du taux de subvention sans pouvoir excéder le montant et le plafond fixés par la délibération d'attribution.

Si le coût réel de l'opération s'avère inférieur à l'estimation de base ayant déterminé le montant de la subvention, le fonds de concours sera versé au vu des dépenses effectivement justifiées.

Si le coût réel de l'opération s'avère supérieur à l'estimation de base, le montant du fonds de concours ne pourra excéder le montant attribué en conseil communautaire.

DECIDE de reporter le versement des fonds de concours 2020 et 2023 en 2025 conformément au tableau joint.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 13 décembre 2024

Pour extrait conforme

Le 16 décembre 2024

Le Président

M. Didier REVEAU

